



## Prélèvements indus sur ancien compte joint

-----  
Par thomas54

Bonjour à tous,

Voici ma situation : sur mon ancien compte joint devenu mon compte personnel, des prélèvements sont effectués pour des produits bancaires d'assurances contractés à l'époque au nom de mon ex-épouse.

Depuis notre divorce, j'ai récupéré ce compte joint en mon nom propre et nous avons pris chacun notre indépendance. Pas complètement malheureusement puisque deux prélèvements continuent à être prélevés pour des produits qui ne me sont plus destinés.

J'essaye en vain depuis plusieurs mois de voir avec ma banque la conduite à tenir, faire simplement opposition, demander à mon ex-épouse de modifier le prélèvement vers son nouveau compte. Mais on me trimballe de service en service.

Ma question est , une simple opposition suffit t'elle puisque le bénéficiaire n'est pas le titulaire du compte, ou doit je la forcer à modifier le compte sur lequel les prélèvements sont effectués. Sachant que mon ex souffre de problèmes d'addiction et de santé et que cela risque d'être très compliqué.

Merci à vous par avance de vos conseils. Bonne journée à tous.

-----  
Par osram

Bonjour,

Si vous le pouvez, révoquez ces prélèvements directement en ligne ou demandez à votre conseiller bancaire de le faire pour vous.

Le destinataire de ces prélèvements se retournera contre la personne concernée.

-----  
Par thomas54

Merci de cette réponse rapide, je vais essayer de ce pas.